CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70686** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Raison sociale : ESCHLIMANN-ATELIER RESTAURATION-PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/12/2004
Capital : 55 500

5 RUE ETTORE BUGATTI
67150 ERSTEIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 678501792B

Siret : 678 501 792 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4031396

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 53401254

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 53401254

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 64 18 22 **Fax :**

Portable : 0609773996

Responsabilité légale :
INSTITUT RHENAN D'EXPERTISE COMPTABLE (658 501 119) / ESCHLIMANN CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.eschlimann.fr/

E-mail : secretariat@eschlimann.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 029 096 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1411	Échafaudages courants (Technicité courante)	4	04/12/2025
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	13	24/11/2025
6142	Filage - décoration - dorure		24/11/2025
6143	Dorure des monuments historiques		03/12/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 10:09

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025